



nature isère
espace de découverte et de partage

VIDÉO : ENGAGEZ-VOUS POUR LA NATURE, CRÉEZ UNE MARE



LPO ISÈRE

Souvent créées par l'homme pour répondre à des besoins (abreuvement du bétail, réserve d'eau contre les incendies...), les mares disparaissent petit à petit en même temps que ces usages traditionnels deviennent obsolètes.

Les mares accueillent pourtant une biodiversité remarquable et constituent notamment un habitat de prédilection pour les libellules et surtout les amphibiens (tritons, crapauds, grenouilles...), dont les populations connaissent un fort déclin ces dernières années. Ces espèces sont pourtant très utiles ! Elles participent par exemple à la régulation des populations de moustiques et leur présence est un indicateur d'une eau de bonne qualité.

La LPO AuRA délégation Isère porte un vaste projet de création et de restauration de mares dans le cadre du Contrat Vert et Bleu de la Métropole de Grenoble, financé par l'Union Européenne à travers les fonds FEDER.

Dans sa démarche de restauration d'un réseau de mares propice au développement de la biodiversité, la LPO invite les propriétaires de parcelles (particuliers, professionnels, personnes morales) à la contacter pour mettre en place des projets de construction ou de restauration de mares. Soutenus par les financements européens, ces projets sont accompagnés de conseils de la LPO et de phases de chantiers en lien avec les bénévoles de l'association.

La parole aux acteurs ! Découvrez la vidéo des chantiers de création et de restauration de mares à Champagnier et Saint-Paul-de-Varces :

Pour tout complément d'informations, contactez Jean-Baptiste Decotte, chargé de mission à la LPO de l'Isère : jean-baptiste.decotte@lpo.fr (<mailto:jean-baptiste.decotte@lpo.fr>) [1] / 04 76 51 77 98 / 07 67 20 28 90 / [a-vos-mares.org](https://www.a-vos-mares.org/) (<https://www.a-vos-mares.org/>) [2]

LIENS

- <http://www.a-vos-mares.org> (<http://www.a-vos-mares.org>) [3]
- <http://isere.lpo.fr> (<http://isere.lpo.fr>) [4]